

Le 19 juin 2014

Données de recherche Canada est heureux d'avoir la possibilité de commenter l'initiative sur la cyberinfrastructure proposée par la FCI. Il est satisfaisant de constater la reconnaissance accordée à l'importance des données et aux moyens d'en optimiser l'utilisation, l'échange et la conservation.

Les données : un produit et une pierre d'assise ¶ Nous croyons que toute focalisation sur les données doit reconnaître le fait que les données ne sont plus que le simple produit de la recherche : de plus en plus, elles représentent la pierre d'assise sur laquelle se fonde la recherche, laquelle est souvent menée dans des domaines radicalement différents de celui au sein duquel les données ont été créées à l'origine. Les données en tant que pierre d'assise de la recherche constituent un phénomène observable dans toutes les sphères de découverte, plus particulièrement dans le domaine des sciences sociales et humaines. L'établissement de structures de données qui permettent un libre accès approprié devrait être un objectif explicite de tout projet visant à résoudre le deuxième défi décrit à la page 2 du document de consultation. Un tel objectif est impératif dans le cas des initiatives stratégiques du gouvernement fédéral qui exigent le libre accès aux données produites grâce aux fonds du gouvernement, y compris les données issues de la recherche financée par l'État.

L'interopérabilité des données dans un contexte international ¶ Les projets financés dans le cadre de cette initiative du FCI devraient démontrer une connaissance détaillée des efforts d'élaboration de normes sur les données déployés à l'échelle internationale dans chaque discipline et entre celles-ci. Les chercheurs canadiens doivent être en mesure d'accéder facilement à des données internationales, de les intégrer aux données canadiennes et de mettre leurs propres données à la disposition de collaborateurs et de chercheurs de l'étranger. D'ici peu, la mention des sources de données aura une importance capitale pour l'avancement professionnel dans bon nombre de disciplines. Le recrutement et le maintien en poste de chercheurs talentueux seront tributaires de l'existence d'environnements de données qui respectent des normes mondiales et qui permettent un libre accès aux données. L'interopérabilité des données de recherche devrait donc constituer un objectif clé et l'intégration des normes internationales devrait être élevée au rang de critère de réussite.

Une orientation stratégique ou disciplinaire? ¶ Le premier paragraphe de la deuxième page du document de consultation fait référence à des secteurs d'importance stratégique pour les établissements de recherche canadiens. À la section sur les échéanciers, le document mentionne que la

FCI procédera parallèlement à un processus concurrentiel relativement à des projets de données disciplinaires, tandis que la section sur l'examen et le processus décisionnel parle de données qui peuvent être facilement généralisées de manière à s'appliquer à divers secteurs ou domaines de recherche. Or, le terme « disciplinaire » est beaucoup plus restrictif que l'expression « domaines d'importance stratégique ». Le critère doit être suffisamment large pour permettre, par exemple, à un regroupement de chercheurs et de bibliothèques universitaires d'établir un dépôt de données à l'intention des chercheurs qui n'ont actuellement pas accès aux grands dépôts scientifiques, ainsi que de mettre en place les logiciels et les outils analytiques appropriés pour faciliter le versement des données et l'accès à celles-ci. Les universités et les bibliothèques de recherche canadiennes disposent d'une expertise de calibre mondial considérable qui leur permettrait de piloter de tels projets. En outre, il importe de garder à l'esprit que la recherche à grands volumes de données n'est pas nécessairement synonyme de recherche à forte concentration de « données massives ». Bon nombre de chercheurs mènent des travaux réellement novateurs en utilisant ou en créant des ensembles de données relativement petits. Ils ont donc besoin de s'appuyer sur une infrastructure appropriée à des travaux qui sont réellement dépendants des données. Et leurs données doivent être accessibles à d'autres chercheurs. Dans de nombreuses disciplines, plus particulièrement dans le secteur des sciences humaines, le clan des universitaires « qui ont pris le virage numérique » est encore peu imposant et n'a pas encore acquis la capacité d'entreprendre un projet d'envergure disciplinaire. Ces universitaires participeraient toutefois activement, avec la collectivité des bibliothèques de recherche, à un effort concerté visant à trouver des solutions de gestion des données qui auraient de vastes applications. Nous soutenons que de tels efforts auraient assurément une incidence stratégique sur l'avancement de la culture numérique dans les universités du Canada.

Le rôle de Calcul Canada – Calcul Canada est un membre actif de Données de recherche Canada, et nous reconnaissons le rôle de premier plan que cette organisation joue au sein de l'infrastructure canadienne de données. De même, nous saluons l'engagement de Calcul Canada envers la constitution des capacités nécessaires pour assurer le stockage matériel des données, ainsi que son engagement à collaborer avec les entités qui disposent des compétences en matière de conservation nécessaires pour gérer les données stockées dans ces environnements.

La concurrence – Nous sommes quelque peu préoccupés du fait que le processus concurrentiel proposé ne favorise pas adéquatement la collaboration avec Calcul Canada, ainsi que les avantages de la collaboration entre établissements, disciplines, secteurs d'activité et pays. Nous ne

croyons pas que des établissements soient en mesure d'établir isolément une infrastructure appropriée. Et comme nous l'avons déjà affirmé clairement, toute infrastructure établie au Canada doit impérativement être compatible avec les efforts déployés sur la scène internationale. Au chapitre de l'établissement d'une infrastructure de données, la collaboration est le meilleur moyen de garantir la compatibilité à l'échelle mondiale.

En conclusion – La FCI participe de longue date aux travaux de Données de recherche Canada et des organisations qui l'ont précédé. À titre de collectivité de toutes les parties qui assument des responsabilités en matière de données, DRC est déterminé à collaborer avec la FCI et les autres bailleurs de fonds fédéraux en vue d'établir les ressources matérielles, les compétences et les politiques nécessaires pour garantir la gestion efficace des données de recherche au Canada.